L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1ER FEVRIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'*Etat*, du *Conseil de la Première Municipalité*, et de la *Commission de Liquidation*.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er FEVRIER.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—ACTE—Relative à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re—*Il est décrété*, &c.—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un des journaux journaux, le choix de chaque appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou à défaut de tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2de—*Il est de plus décrété*, &c.—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Baltimore, 27 janvier.

STEAMER ATLANTIC.

Nous n'avons pas encore de nouvelles du steamer *Atlantic*, parti de Liverpool le 28 du mois dernier et qui compte par conséquent un mois de traversée.

Chemin de Fer de Jackson.

Le Sénat a adopté le bill qui accorde aux Etats du Mississipi et de la Louisiane un droit de passage et une partie des terres publiques pour l'établissement du chemin de fer de Jackson.

Baltimore, 23 janvier.

Les lettres parties d'ici reçues par l'*Arctic* ne donnent pas de nouvelles très favorables du marché aux cotons de Liverpool.

Charles J. Ard n x, le célèbre naturaliste, est mort.

La barque *Carlos*, allant Galveston à Boston, avec un chargement de coton, s'est jetée à la côte et s'est entièrement perdu. L'équipage a pu se sauver.

L'*Asia* est parti aujourd'hui (28) pour Liverpool avec treize passagers.

New-York, 29 janvier.

Il n'est fait aujourd'hui 800 balles coton à une baisse de 3/8 à 1/2 cent depuis l'arrivée du steamer. Les middlings Orleans sont de 13 3/4 à 14 cents et languissants. 600 barils pour ont été payés 14 1/4. La graisse est très active ; 800 barils ont rapporté 8 à 8 1/8 ; 500 barils tout mêlés de l'Ohio se 3 à 3 1/8 ; le prime n'a pas changé de prix. 2000 barils de farine de l'Ohio à $5 75 ; 900 sacs de maïs cut meal à 67 cents. 150 boucauts blancs du Kentucky de 9 à 12 1/2. Le café a baissé de 1/4 cent. 1000 sacs de Rio 11 3/4 à 11 7/8. 100 barils mélasses et 100 boucauts sucre ont été vendus sans changements dans les prix. Les sterlings sont de 10 à 10 1/4. Le change a varié.

New-York, 30 janvier.

Il n'est vendu aujourd'hui 1800 balles de coton middling à 13 3/4. Les farines sont toujours languissantes. Il n'est traité 4,000 barils à $4 75 et $4 81. Les viandes salées valent 12 1/2 à 18. Trois cents boucauts de sucre ont été vendus à 3 3/4 et 6 1/2, et 1,500 barils de mélasse à 28 et 29.

ELECTIONS DE DIRECTEURS—Lundi prochain, les actionnaires des institutions suivantes sont appelés à faire ces directeurs—L'Association Commerciale des Cultivateurs de la Louisiane—La Banque de l'Union de la Louisiane—La Compagnie de Navigation d'Orléans—La Banque des Citoyens de la Louisiane.

L'ANCIENNE PLACE D'ARMES.

Les travaux à l'intérieur de l'ancienne Place d'Armes, aujourd'hui la Place Jackson, sont poussés avec une certaine activité, et les plantations d'arbres seront bientôt terminées. La Place présentera l'aspect d'un jardin anglais, aucune des allées n'étant rectilignes et tous les massifs se terminant en courbes. Au centre du parallélogramme s'élèvera le monument commémoratif du 8 janvier. Nous disons que le monument s'élèvera, car nous aimons à croire que le patriotisme des citoyens accomplira enfin le vœu que chacun de nous a formé. La colonne tout en rappelant le souvenir d'un glorieux fait d'armes et du héros qui en fut l'auteur sera le plus bel ornement de la Place. Elle sera entourée d'un cercle de reverbères qui le soir illumineront le monument de la base jusqu'au faîte. Il ne sera possible de juger de l'effet de la Place que quand tous les travaux seront terminés et que la nouvelle grille sera posée. Mais ce qu'il est facile de prévoir dès aujourd'hui c'est que la Place d'Armes, ou plutôt la Place Jackson, pour adopter la nouvelle appellation qui lui a été donnée, sera le plus bel ornement de la Nlle-Orléans.

CONGRES.

Dans la séance du 22 janvier, Seward a présenté deux pétitions demandant l'abrogation de la loi sur les esclaves fugitifs. Elles ont été renvoyées sur le bureau. M. Yulee a rapporté un bill pour donner aux chirurgiens de la marine, qui ne sont pas en activité de service, les mêmes raisons qui sont accordées aux officiers de l'armée. M. Foote a rapporté un bill pour réorganiser le département d'Etat. La résolution de M. Clay ordonnant au comité de commerce d'examiner s'il ne conviendrait pas de prendre des mesures plus énergiques pour supprimer la traite des noirs est prise en considération et longuement discutée. M. Hale a lu une communication signée par un grand nombre de membres du Congrès lesquels s'engagent à ne soutenir pour la place de président ou vice-président, de sénateur et de représentant, aucun citoyen qui voudrait toucher aux lois de l'esclavage. M. Hale a observé que cette résolution était en elle-même un commencement d'agitation et que les signataires de la circulaire seraient les premières victimes. M. Clay a pris la parole pour défendre la circulaire dont il s'est reconnu l'auteur, et il a prié devant tous ses collègues l'engagement de faire tous ses efforts pour éloigner du sénat toute discussion dont l'esclavage serait le prétexte. M. Foote a déclaré qu'il était, lui aussi, un des signataires de la résolution et qu'il s'y conformerait. La résolution de M. Clay relative à la suppression de la traite des noirs a été adoptée par 45 voix contre 9. Le bill des spoliations françaises a été repris ensuite en considération. La section 11 allouant $50,000 pour défrayer les dépenses des commissaires a été supprimée, puis la séance a été levée.

A la Chambre des Représentants, un débat s'est engagé à l'ouverture de la séance au sujet de certaines terres données comme gratification à un citoyen de l'Ohio. La Chambre s'est occupée ensuite d'un autre bill accordant un droit de préemption à certaines personnes établies sur des terres de la Louisiane dont le titre est actuellement contesté devant la Cour Suprême des Etats-Unis. Le but de ce bill est de donner le droit de preemption aux personnes qui occupent les terres en question dans le cas où la Cour Suprême rendrait une décision qui leur soit défavorable et d'empêcher d'autres personnes de s'établir sur les dites terres et de les acheter. Le projet de loi a été la troisième fois et adopté. Une résolution conjointe a été adoptée tendant que les opinions données par Pavi cat-general des Etats-Unis depuis l'année 1841 seront réunies en un volume et publiées sur la proposition de M. Bayly, de la Virginie. La Chambre s'est constituée en comité général pour délibérer sur le bill du déficit. M. Robinson de l'Indiana, a fait un long discours sur la question des pensions. M. Hampton, de la Pennsylvanie, a pris ensuite la parole et a engagé indirectement la Chambre à augmenter les droits sur les fers étrangers. La séance a été levée à 5 heures.

SENATEUR DE LA FLORIDE.—Nous avons déjà annoncé l'élection de M. Mallory au poste de sénateur de la Floride. Voici comment les choses se sont passées à la Législature de cet Etat. Le premier scrutin de ballotage eut lieu le 13 janvier et M. Yulee reçut immédiatement 21 voix ; il en fallait 30 pour être élu. Tous les whigs et deux démocrates avaient voté en blanc. Le second scrutin donna un résultat semblable. Le 16, les Chambres procédèrent à un troisième scrutin et cette fois M. Stephen Mallory fut proposé comme candidat. Les voix se partagèrent alors de la manière suivante : Mallory, 31; Yulee, 23; voix perdues, 4.

DÉPART.—Le *pionier* américain *Pocahontas* est parti de New-York pour Liverpool le 22 janvier avec une forte cargaison et quarante passagers.

Chronique Locale.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—M. H. Placide jouera ce soir dans la comédie intitulée "The Poor Gentleman." Le spectacle se terminera par deux gracieux divertissements.

COMITÉ DE L'HOTEL ST-CHARLES.—Une réunion de ce comité a eu lieu jeudi soir. On s'est plaint de la lenteur que mettaient les propriétaires dans le voutage de l'ancien hôtel St-Charles à souscrire pour la reconstruction du bâtiment. Le comité se réunira de nouveau ce soir.

COUR DU CIRCUIT DES ETATS-UNIS.—Après trois jours d'efforts et de travaux, le marshal a réussi à former un jury pour l'audition de l'affaire Henderson. L'avocat de district a ouvert la séance hier et l'accusé a soumis au jury son système de défense. On a ensuite procédé à l'interrogatoire des témoins.

1RE COUR DE DISTRICT.—Cette cour n'a pris connaissance hier que de causes civiles.

3ME COUR DE DISTRICT.—L'Etat du Maryland, représenté par MM. Elmore et King, a enregistré hier une opposition dans la 3e cour de district portant que le legataire de John McDonogh et que la moitié de la propriété du défunt soit remise au demandeur.

— Ed. Robinson a été arrêté jeudi dans la Première Municipalité, sous prévention de vagabondage. Le recorder Genois l'a envoyé devant la Première Cour de District.

— Robert Lane, homme de couleur, a insulté l'officier de police Roulhac. Il a été envoyé pour cela devant la Première Cour de District.

— Mary Sazell comparaissait hier devant le recorder Genois, sur la prévention de vol. Elle a été envoyée devant la Première Cour de District.

—Jacob Smidd, accusé de voies de fait sur la personne du nommé Gill, a été envoyé hier devant la 1re cour de district par le recorder Génois qui a interrogé les témoins.

— Daniel O'Sullivan s'est emparé d'un morceau de viande à bord d'un bateau à vapeur. Il a été envoyé, pour ce fait, devant la Première Cour de District.

— Ed. Commerford est accusé d'avoir frappé Wm Elliot. Il a dû fournir un cautionnement pour répondre de la prochaine comparution devant le recorder Genois.

— Patrick Byrne s'est introduit récemment hier matin, dans une maison de la rue Union, sans doute pour y commettre un vol. Surpris dans sa cachette il a été conduit au bureau du recorder qui l'a envoyé à la Cour criminelle.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, le *Prophète*, dont le succès va croissant à chaque représentation et qui est interprété avec un talent si réel par les artistes du théâtre d'Orléans. Demain, dimanche, le magnifique drame d'Alexandre Dumas, *Monte-Christo*, et lundi, à la demande general, la seconde représentation de la *Vie de Bohême*.

PITTSBURG.—Les élections municipales de Pittsburg ont eu lieu récemment et les whigs, ou le sait, ont une forte majorité dans les deux branches du Conseil de ville. Quant au maire, voici le resultat officiel du scrutin : Roggen, whig, 1,111 voix; Guthrie, candidat de l'opposition, 1,911; Barker, indépendant, 1,178.

NOUVELLES DE LA JAMAIQUE.

Nous recevons par la voie du Nord des nouvelles de la Jamaïque jusqu'au 13 janvier. La population a été tellement réduite par l'effrayante mortalité causée par le choléra que les autorités songent déjà à faire venir des travailleurs du dehors. Un monsieur C. C. Brown propose d'appeler dans l'île les esclaves fugitifs des Etats-Unis.

Il y a eu dans la première quinzaine de janvier quelques cas de choléra à Spanish-town, mais la maladie n'est plus épidémique et cède facilement à la médication ordinaire. Le bleu a presque entièrement disparu de l'île, mais il règne encore avec une certaine intensité à Sto-Lucie. Le chiffre des décès dans cette localité s'élève à quinze et vingt par jour.

Les marchands de Kingston ont pris des arrangements pour établir une communication régulière au moyen de steamers entre ce dernier port et celui de Chagres. Les vapeurs toucheront également à Greytown. Les vapeurs de Kingston auront lieu le 1er de chaque mois.

Le capitaine-general de Cuba a accédé à la requête des marchands de Kingston et a donné des ordres pour que le service postal entre St-Yago et le premier de ces ports se fît au moyen d'un navire de guerre espagnol.

NAUFRAGE.—Le navire *Zurich*, venant du Havre, s'est échoué le 21 janvier à Cranberry Inlet, à vingt milles environ au Sud de Sandy Hook. Tous les passagers se sont sauvés et sont arrivés à New-York à bord d'un bateau à vapeur. Le *Zurich* avait un riche chargement de marchandises françaises.

UNE LETTRE DE GEORGE SAND.

Dans le procès du *Vote universel*, M. l'avocat-général Suin, avant de lire l'article incriminé par le parquet et condamné par le jury, *les Petits Enfants*, avait soutenu que M. Baudin, le signataire de cet article, n'en était pas l'auteur. Il avait même désigné la plume éloquente à qui il l'attribuait. Mme George Sand écrit à ce sujet à M. Gilland une lettre que nous extrayons du *Droit universel* :

"Mon cher Gilland,

"Une indisposition de quelques jours m'ayant empêchée de lire les journaux à l'époque où vous avez publié, dans le *Vote universel*, l'article qui vous l'être si sévèrement condamné, c'est aujourd'hui seulement que le réquisitoire de M. l'avocat-général Suin m'en donne connaissance. Je n'ai qu'à vous répéter les propres paroles de ce magistrat, telles que je les trouve rapportées dans les comptes-rendus des trois journaux qui, à ce sujet, les ont : "*Rien de mieux écrit, rien de plus entraînant, rien de plus propre à émouvoir le cœur.*" Dou M. Suin conclut qu'un retrucier un faubourg Saint-Antoine n'est point capable d'avoir écrit cet article, et qu'il en *connaît* le véritable auteur.

"Le jugement de M. Suin prouve qu'il est homme de goût en littérature ; mais il ignore (ou feint de l'ignorer) le phénomène littéraire, en lui-même, qui me prêtant fort souvent de nos jours, et dont j'ai se convaincra s'il se donnait bien la peine de l'étudier : c'est qu'un peut, avec une connaissance imparfaite de la langue, écrire des choses d'une grande, grande nature et que le cœur est fortement ému. M. Suin ignore encore un fait dont on pourrait lui offrir de nombreuses preuves et qu'il serait bon de constater, car la connaissance d'aucun fait n'est inutile à la pénétration et à l'intégrité d'un magistrat ; c'est que des ouvriers, des manœuvres, qui n'y a un an, ou n'ont mêmé, ne savaient pas l'orthographe, savent non seulement l'orthographe aujourd'hui, mais possèdent et bien la langue, qu'ils sont capables d'écrire mieux que les plumes les plus exercées.

"C'est peut-être très affligeant de voir quelques puissances l'être humain le plus négligé dans son éducation, le plus privé de développement, peut garder enfouies pendant trente ou quarante ans de sa vie, pour les manifester d'un coup, quand la destinée lui envoie quelque lueur ou quelque stimulant exceptionnel. Que faire pour empêcher cette puissance fatale du progrès ? Rien ; car, malheureusement, il paraît que c'est Dieu lui-même qui l'a mise dans l'homme, et qu'il ne veut point se décider à la retirer.

"Il m'invoque contre vous les fautes d'orthographe d'il y a deux ans et plus. D'abord, si elles étaient de fort nombreuses et choquantes, j'atteste que M. l'avocat-général n'a pas vu véritables autographes entre les mains ; et s'il en a de moins mauvais, comme il le lui entendre, il peut très bien y trouver des fautes equivalentes ; car les plumes les plus exercées, mes plus illustres confrères, et, qui sait ? M. l'avocat-general lui-même peut être (ce qui ne l'empêche probablement pas d'être fort eloquent), font encore, soit par irréflexion, soit par un oubli momentané des règles difficiles et capricieuses de la langue, de véritables fautes d'orthographe, de véritables fautes de français. J'ai là sous les yeux des autographes de Jean-Jacques Rousseau, plus âgé quand sa plume lui traça que vous ne l'êtes aujourd'hui, et j'y trouve trois fautes d'orthographe en dix lignes. Consolez-vous donc, mon ami, s'il vous arrive d'en faire encore quelquefois, comme je me suis consolée d'être exposée au malheur d'en faire toujours.

"Je vous parle de cela en littérateur qui aime l'art et que la constatation des subites et magnifiques révélations du talent, chez les hommes incultes, intéresse au plus haut point. Quant à la preuve à fournir au public que nous ne sommes point, vous ou *prêtant*, ou une *ensemble* de signatures, nous n'en avons pas de meilleure que notre parole, bien que M. l'avocat-general ait déclaré qu'il *ne croirait point à notre parole d'honneur*. C'est là une insulte bien gratuite, et je ne pensais pas qu'une différence d'opinions politiques fût jamais autorisée un magistrat à nous traiter en pleine audience de malfaiteurs, surtout moi qui étais hors de cause, et qui ne pouvais me défendre d'une imputation calomnieuse fort inattendue, et, j'oserai le dire, extrêmement fantasque. Plus polie, sinon mieux élevée que M. Suin, je lui demande d'affirmer, sur son honneur, qu'il a la plus *légère* preuve de ma coopération à votre œuvre des *Contrat-les sociaux*.

"Comme il y avait, je crois, près d'un an que je n'avais reçu un mot de vous (et je m'en plains), avant votre lettre d'il y a quelque temps, je le dois d'appuyer son étrange assertion sur la plus légère probabilité. C'est donc tout simplement un coup de tête du M. l'avocat-général, qui lui sera reproché, j'en suis certaine, par ses propres amis, comme une légèreté hors de saison, car le grand monde, dont il fait sans doute partie, n'approuve pas les inconvenances inutiles.

"Il ne me reste donc, quant à moi, qu'à me pas offrir ma parole d'honneur à M. Suin, puisqu'il a *d'ailleurs*, qu'en matière politique il n'y avait point de parole d'honneur à prendre, mais, à toutes les personnes qui ne partagent point cette triste doctrine de M. Suin, de quelque opinion qu'elles soient d'ailleurs, je donne ma parole d'honneur que *je ne connaissais pas une ligne de votre article intitulé : Les Petits Enfants*, ce matin, avant l'arrivée des journaux.

"Sur ce, aujourd'hui que vous êtes un grand écrivain, comme il y a dix ans quand vous y mettiez pas l'orthographe, amitié fidèle et dévouée.

"GEORGE SAND (Aurore Dupin.)

"Nohant, 25 décembre 1850."

ROGNURES DU CORSAIRE.

RIMES OFLIENTES.—Lundi dernier, chez l'artiste P... ; quelques hommes de lettres, feuilletonistes, poètes et pottillons, se livrèrent à un petit passe-temps hexamétrique assez puéril, mais plus raisonnable cent fois que le lansquenet. Ils entamèrent un *pique-nique rimé*.

Vous savez que ce jeu s'exécute de la manière suivante : A doit adresser un vers à B, qui répond immédiatement par un vers correspondant, et adresse un autre vers à son voisin C ; et ainsi de suite. Chaque vers doit former un sens à part, exprimer une pensée, une sentence ou la relation d'un fait. La richesse des rimes fait le mérite de cette petite récréation littéraire.

Les assistans remplirent vaillamment le programme du pique-nique ; mais trois de nos fantaisistes s'acquittèrent de leur tâche de la façon la plus triomphante. Leur contingent rimé mérite une citation :

M. X.—Dans les gestes et fait soin toujours conséquent ....

M. P.—Ci-doit mourir un jour, mais est-ce qu'on sait quand ?

(à M. de B.)—J'ai fait un acte hier pour la scène française.

M. de B.—Et moi j'ai fait un whist et perdu vingt francs seize.

(à M. M.—Etiez-vous hier soir au concert d'Orfia ?

M. M.—Non, je fus chez Adèle, et tout mon or fila.

✱✱. On prête le mot suivant au spiritual docteur que la mort vient d'enlever si prématurément :

C'était à l'époque de l'Odéon-Harel, époque où le public restait au café au lieu d'entrer dans la salle," selon le dire du drôlatique impresario.

Un soir, un homme de lettres disait à quelques amis, que la veille, dans le couloir de l'Odéon, pendant un entr'acte, le dramaturge A .... lui avait lu le plan d'une tragédie.

—A quelle heure l'a demandé Hpp. Royer-Collard.

—Mais .... vers les dix heures et demie....

—Et vous n'aviez pas d'armes !

—Non : pourquoi ?

—Vous aviez le droit de le tuer !....Eh ! ma foi.... à dix heures et demie, dans un couloir de l'Odéon !.... vous étiez dans le cas de légitime défense.

Mme H .... prétend qu'il faut changer un mot au proverbe latin : *Audaces fortuna juvat*.

—En effet, dit-elle, depuis qu'on a découvert les mines de la Californie, les audacieux ne vont plus faire fortune à Java.

Mais ce n'est pas tout encore, et vraiment cette dame explique le latin à donner des hallucinations à M. Nisard.

L'autre jour, voulant aller à Charenton visiter une curiosité sociaiste, elle se trompa d'omnibus.

—On a bien raison de dire, observa-t-elle : *Omnibus non licet adire corintum*; tous les omnibus ne vont pas à Charenton !....

FEUILLETON.

CHRONIQUE THEATRALE.

LA DAME DE PIQUE,

Opéra comique en trois actes, de MM. Scribe et Halévy.

Paris, 2 janvier 1851.

Nous sommes en Russie, dans le château du directeur des mines de la princesse Paulowska, directeur d'un nom quelconque en *off*. C'est l'heure où les esclaves chargés des travaux de la mine viennent de recevoir leur paie. Au lieu du monarque au regard dont ils ont tant besoin et bien-être de leur famille, les voilà qui se livrent à un jeu effrené. André Roko, affranchi, contre-maître de mineurs, joue et perd le prix de son travail d'une semaine. Il n'a plus rien. Peu soucieux du chagrin qu'éprouve de cette perte la jeune Isanka, sa fiancée, fille du directeur, André ne songe qu'à jouer encore et à gagner enfin, par quelque moyen que ce soit. Un inconnu s'étonnant, qui se trouve là, s'offre devant André l'anecdote suivante : *Voici à moi, dit-il, ce que m'a été raconté* :

Un chambellan de l'empereur Pierre III, obligé de prendre part au jeu de l'impératrice, perdait des sommes extravagantes ; son désespoir se lisait sur ses traits, quand la princesse Paulowska, le prenant à part : Je vais vous indiquer un moyen certain de regagner tout ce que vous avez perdu, si vous me donnez votre parole d'honneur de ne plus jouer ensuite et de ne jamais révéler ce secret.—Princesse, je vous la donne avec joie.—Eh bien ! jouez en doublant toujours votre mise ; ce moyen, je vous le désignerai.—Le chambellan suivit le conseil, regagna en quelques minutes tout ce qu'il avait perdu, et plus encore." On ne figure l'avide stupeur du courtisan après ce récit. Il ne rêve plus qu'au moyen de connaître ces trois cartes qui gagnent toujours. Comment y parviendrait-il ?.... Voici venir un militaire, chargé de dépêches pour le directeur de la mine. Il ne rencontre sur sa route une jeune femme, qui n'est ni belle ni même jolie, tant s'en faut ; elle boite et porte une fort disgracieuse protuberance sur l'épaule droite. Mais elle a tant de charme dans l'esprit, une expression si vive anime ses beaux yeux, que notre militaire l'aime déjà à la folie. Il l'a d'ailleurs protégée chemin faisant contre des brigands. La voyageuse bossue, puisqu'il faut inclier cette lâcheur épithète, n'est autre que la princesse Paulowska. La voici, elle arrive pour se reposer quelques heures chez le directeur des mines. Constantin, son premier cavalier, cherche à profiter de l'occasion de lui laisser deviner ses tendres sentiments. Mais le colonel Zizianoff, un intrigant qui a un plan bien autre aux vues de Constantin, a vu de Voilier, il s'adresse, il se coupe à la princesse. Fureur de Constantin qui le provoque. "Nous nous battrons, Monsieur.—Très volontiers, dit l'autre, quand vous m'aurez payé les 300,000 roubles que votre père devait au mien et que vous me devez maintenant. Il serait par trop commode de s'acquitter en tuant son créancier. En attendant, comme vous n'êtes que sergent et que vous avez insulte en moi votre supérieur, je vais vous faire arrêter et envoyer mon rapport sur votre conduite. L'empereur jugera."

Constantin est aussitôt descendu dans la mine et enfermé dans un cachot à compartiments sous terre. La princesse désolée, en apprenant la disgrace de son adorateur, jure qu'elle le délivrera, *quoi qu'il arrive ou qu'il adienne*. Elle se fait descendre à son tour dans la mine sous prétexte d'en visiter les curieuses galeries ; mais Zizianoff, devinant son intention, se présente pour l'y accompagner, et jure qu'il la délivrera pas le prisonnier, *quoi qu'il arrive ou qu'il adienne*. Le banquier allemand dont nous avons déjà parlé a accompagné le colonel et la princesse dans leur excursion souterraine. Zizianoff, obligé de faire une courte visite au prisonnier dans la mine, laisse seule un instant la princesse. Celle-ci, apprenant alors du banquier qu'il possède un *tourez passer pour ouvrir* de la mine, le supplie de lui en céder, l'obtient et va s'en servir pour délivrer Constantin. Justement survient André le contre-maître, préoccupé du dessein d'arracher à la princesse le secret des trois fameuses cartes gagnantes. Il aborde franchement la question. La princesse rit d'abord en lui affirmant que l'histoire qu'on lui a contée n'est qu'une plaisanterie. Puis se ravisant : "Eh bien ! non, dit-elle, je vous dirai la vérité. Vous aurez mon secret si vous voulez consentir à l'évasion du sergent Constantin. Vous avez la clef de sa prison ; voici un laissez-passer pour sa sortie du puits ; qu'il s'évade, et je vous dirai mon secret." Le consentement n'a rien de jouer. Voici une corde qui communique avec une cloche de l'extérieur ; il faut vingt minutes au prisonnier pour être hisse hors de la mine ; et pendant ce temps vous ne vous mettrez point de quoi se venir à vous qu'à donner un coup de cloche, et le prisonnier redescendra." La princesse consent. Constantin commence son ascension, et André recueille d'une oreille avide le nom des trois cartes gagnantes : ce sont l'as, le neuf et la dame de pique. De plus, la princesse lui remet un anneau sans legal la vertu des trois cartes est nulle, et André devra l'avoir à son doigt en jouant. Le colonel Zizianoff, depuis quelques instans, écoute les deux interlocuteurs ; ravi à son tour de connaître le fameux secret, il se propose aussitôt d'en profiter en enlevant, n'importe comment, l'anneau magique à André. On sort enfin de ces sombres lieux. Je ne puis m'empêcher de demander ici comment il se fait que ces sombres lieux ne sont pas sombres, et que les vastes galeries souterraines dans lesquelles se passe l'action soient éclairées autant et plus qu'une cathédrale, un jour de grand soleil. Je ne crois pas que les paies réverbères qui y sont disséminés et les petites lampes des mineurs puissent rendre ces sorties de lumière. Serait-ce que le sel ci-c'est une mine de sel (possède la propriété prodigieuse de refléchir et de multiplier à ce point les rayons lumineux ! .... J'aime à ne pas le croire ; à penser que la vraisemblance à cette nul peu violée ici par le décorateur en faveur du public qui n'aime guère les scènes de nuit trop prolongées.

Attention ! Nous voici en Bohême, aux eaux de Carlsbad. Tous nos personnages s'y trouvent ; la princesse Paulowska, parce qu'elle a dû fuir sur la terre étrangère le mécontentement de l'empereur, mécontentement dont la cause sera connue plus tard ; le sergent Constantin, pour échapper au jugement dont il a encouru les rigueurs en provoquant un officier supérieur ; André, parce que dépouillé de son anneau par des gens masqués, peu après sa sortie de la mine, il ne peut plus faire usage du secret qu'il possède, et qu'il a voulu se consoler en voyant jouer dans les salons de Carlsbad ; le banquier allemand, parce qu'il est banquier ; Isanka, pour des raisons a nous inconnues ; enfin Zizianoff, parce qu'il poursuit la princesse par ordre supérieur, et qu'il est armé contre elle d'un ordre d'extradition signé de l'empereur d'Autriche. Ne pas oublier que le prisonnier qu'il pourra faire d'une pierre deux coups et arrêter aussi Constantin. Une entrevue très tendre vient d'avoir lieu entre ce dernier et la princesse. Celle-ci lui a enfin arraché l'aveu complet d'un amour qu'elle avait deviné ; loin de s'en offenser, elle donne des espérances au timide sergent, et bravant la crédulité, la princesse lui offre sa main : "Moi votre épouse ! Mais je ne connais vos immenses richesses ni, le monde ne verrait dans mon amour qu'une honteuse spéculation !" La princesse, à qui rien ne résiste et désolée d'une si rare délicatesse, lui dit : "Mais mettons-nous en route ! Zizianoff vient mettre fin à ces pénibles débats, et apprendre aux deux généreux amans que les bonnes de la maison sont gardées, et qu'ils sont l'un et l'autre nos prisonniers. Il demande à la princesse un laissez-passer pour quelques jours d'éloigner Constantin. Il s'agit d'un mariage d'une transaction au moyen de laquelle le prisonnière sera mis à même de s'échapper et de gagner la France incognito sans aucune formalité : elle épouserait Zizianoff.—Nous verrons cela, répond la prisonnière, mais j'exige aussi la libre de Constantin.—J'y consens, si votre alteresse signe à l'instant cette promesse de mariage." La princesse se rapproche d'une table, signe et s'éloigne. Constantin reparaît, apposé de la bonne de son esprit la détermination que vient de rendre plus raisonnable cent fois que le lansquenet. Ils entamèrent un *pique-nique rimé*.

Vous savez que ce jeu s'exécute de la manière suivante : A doit adresser un vers à B, qui répond immédiatement par un vers correspondant, et adresse un autre vers à son voisin C ; et ainsi de suite. Chaque vers doit former un sens à part, exprimer une pensée, une sentence ou la relation d'un fait. La richesse des rimes fait le mérite de cette petite récréation littéraire.

Les assistans remplirent vaillamment le programme du pique-nique ; mais trois de nos fantaisistes s'acquittèrent de leur tâche de la façon la plus triomphante. Leur contingent rimé mérite une citation :

M. X.—Dans les gestes et fait soin toujours conséquent ....

M. P.—On doit mourir un jour, mais est-ce qu'on sait quand ?

(à M. de B.)—J'ai fait un acte hier pour la scène française.

M. de B.—Et moi j'ai fait un whist et perdu vingt francs seize.

(à M. M.—Etiez-vous hier soir au concert d'Orfia ?

M. M.—Non, je fus chez Adèle, et tout mon or fila.

✱✱. On prête le mot suivant au spiritual docteur que la mort vient d'enlever si prématurément :

C'était à l'époque de l'Odéon-Harel, époque où le public restait au café au lieu d'entrer dans la salle," selon le dire du drôlatique impresario.

Un soir, un homme de lettres disait à quelques amis, que la veille, dans le couloir de l'Odéon, pendant un entr'acte, le dramaturge A .... lui avait lu le plan d'une tragédie.

—A quelle heure l'a demandé Hpp. Royer-Collard.

—Mais .... vers les dix heures et demie....

—Et vous n'aviez pas d'armes !

—Non : pourquoi ?

—Vous aviez le droit de le tuer !....Eh ! ma foi.... à dix heures et demie, dans un couloir de l'Odéon !.... vous étiez dans le cas de légitime défense.

Mme H .... prétend qu'il faut changer un mot au proverbe latin : *Audaces fortuna juvat*.

—En effet, dit-elle, depuis qu'on a découvert les mines de la Californie, les audacieux ne vont plus faire fortune à Java.

Mais ce n'est pas tout encore, et vraiment cette dame explique le latin à donner des hallucinations à M. Nisard.

L'autre jour, voulant aller à Charenton visiter une curiosité socialiste, elle se trompa d'omnibus.

—On a bien raison de dire, observa-t-elle : *Omnibus non licet adire corintum*; tous les omnibus ne vont pas à Charenton !....

MUNICIPALITÉ No 2.
Candidat pour voyer,
L. SURGI.

MM. A. B. ROMAN,
J. L. WIBRAY,
D. BOULIGNY,
Directeurs actuels de la Banque des Citoyens de la Louisiane, prient de nouveau soutenus comme tels par un grand nombre d'actionnaires à l'élection de lundi prochain, 3 février.
30jv—1fj.

Les habitans doivent faire leurs provisions annuelles de marchandises sèches son près de voir chez C. H. Simpson, pour du Canal, où ils trouveront un assortiment complet des marchandises pour RAFFATIONS ET MENAGES ainsi que des nouveautés à des prix plus réduits que dans aucun autre magasin. 1fev—10f

Deux superbes ilets de terre vont être mis à l'enchère, aujourd'hui à l'Arcade de Banks, par Beard, encanteur. L'ilet des chênes-verts est tout ce qu'il y a d'admirable, et l'autre est convenable pour tenir jardine ou jardin potager. Il s'y trouve déjà des étables, d'autres batisses pour demeurer, etc. etc.

Avant cette vente, on vendra sans réserve, les deux maisons en briques situées rue Susette et appartenant à la succession Cyrus Green.

BUREAU DE LAMUDERIE.

Bayou-Rouge, 27 janvier 1851.

A VIS—Les Collecteurs de Taxes d'Etat pour l'année 1849, dont les noms suivent ci-dessous, sont avisés qu'ils ont le montant de leurs collectes prêt à payer à la Trésorerie de l'Etat, à partir du 1er décembre 1850, leurs noms sont publiés par la présente comme cause de cautionnement, avec le montant de ce que doit chacun d'eux respectivement, et ils sont requis de faire leur paiement au Trésorier du Trésor, approuvé le 9 janvier 1847.

	Assessment.	Licences.	Total.
A. Wilkinson, Sheriff, paroisse Rapides	3,185	63	3,248
J. Bullard, Collecteur, Rapides	1,718	34	1,752
Wm. Hampton, do. do.	1,450	43	1,493
Wm. Hampton, do. do.	4,420	60	4,480
Wm. Hampton, do. do.	2,393		2,393
John W. Hay, do. Vermillion	1,000		1,000
John W. Hay, do. Terre-bonne	11,594		11,594
K. McLemore, Sheriff, paroisse Rapides	3,185	63	3,248
J. Bullard, Collecteur, Rapides	1,718	34	1,752
Franklin, do. do.	1,450	43	1,493
Franklin, do. do.	4,420	60	4,480
Vermillion, do. do.	2,393		2,393
Eas-Pelicians, do. do.	11,594		11,594

☞ Le navire RADIUS, capitaine Dethaghan, venant du Havre, est en déchargement vis à vis la rue de l'Hôpital, les marchandises. Les consignataires sont requis d'envoyer leur permis à bord dans le délai de cinq jours et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, sans quoi elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques. V. & B. MAIGNAN,
1er fev 8a, rue St-Louis.

ON DEMANDE UNE BONNE NOURRICE à l'encognure des rues Planché et Royanne. On n'engagera qu'une femme forte, saine et dans le lait ayant moins un an. On préférera une femme de couleur saine et forte. 27jan—6

MATCHES.

Les allumettes de L. A. Guillemain, rue du Quelque, ont, de plus, le mérite de M. Lecour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 108, rue de Chartres.

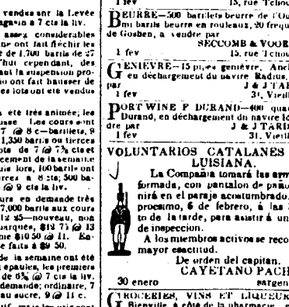

☞ Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers, &c.

Destruction de la Chenille.

UNE grande quantité MARIA SATURA, employée au Chili pour la destruction des chenilles, vient d'être nouvellement importée en ce pays. Cette plante, par l'odeur forte qu'elle exhale, a la propriété de chasser les insectes. Elle recrète un outre un jus visqueux qui tue les insectes alès qui en posent sur elle. Les planteurs en apporteront donc à l'avenir préserver leur récolte de la chenille en semant dans leurs champs quelques rangées de cette plante. Quelques pieds suffiront pour un arpent, suffisamment de graine pour la semence de l'année nir.

Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités à tenter un essai. Cette plante a en outre la propriété de former un excellent engrais lorsqu'on la laisse pourrir dans la terre et au grance fournit une délicieuse boîte à manger. S'adresser à JOHN GREENFIELD, *Marchand de graine et Jardinier, à Tomsbyrgh, Kentucky. Kentucky Plate et trois Doumas, prenque vis-à-vis la Poste.*

On trouvera dans ledit magasin des graines à fleurs et de jardinage de toutes espèces, à vendre en gros et en détail, aussi bien que des arbustes et arbres fruitiers, tels que pêchers, bananiers, polyriers, pommiers, abricotiers, cerisiers, arbrisseaux, cyprès, pyramides, jasmins, myrthes, camélia en Japon, arpins, à vendre à des prix très modérés. Les plantes et graines seront choisies et emballées en boîtes pour l'Europe et la Californie. Les marchands de la campagne et les jardini